

L'APPRÉHENSION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LE DROIT PRIVÉ

Les débats de la matinée se tiendront sous la présidence de Monsieur Laurent LEVENEUR, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Propos introductifs : 9h30 - 10h

Monsieur Laurent LEVENEUR, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

I- Une notion dans le droit : regards sur la nature juridique de l'environnement

- 10h - 10h20 : L'environnement doit-il devenir une personne ?
Madame Cécile PERES, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
- 10h20-10h40 : La pratique face à "l'écologisation" du droit privé
Maître Christian HUGLO, Cabinet Huglo-Lepage
- 10h45-11h : Questions

II- Environnement et droit des biens

- 11h15-11h40 : La liberté du propriétaire face à sa responsabilité environnementale
Monsieur Julien DUBARRY, Professeur à l'Université de la Sarre
- 11h40-12h10 : L'obligation réelle environnementale
Maître Coralie LEVENEUR, Etude Cheuvreux
- 12h15-12h30 : Questions
- 12h30-14h : Pause déjeuner

III- Environnement et responsabilité

- 14h-14h20 : La vocation de la responsabilité civile face au préjudice environnemental
Monsieur Jean-Sébastien BORGHETTI, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
- 14h20-14h40 : Application et non-application des articles 1246 et suivants du Code civil: bilan et perspectives
Monsieur Philippe BRUN, Avocat général en service extraordinaire à la Cour de cassation
- 14h45-15h : Questions

DE PARDIEU BROCAS MAFFEI



CLEARY GOTTLIB



L'APPRÉHENSION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LE DROIT PRIVÉ

Les débats de l'après-midi se tiendront sous la présidence de Monsieur Alain BENABENT, Avocat aux conseils

IV- Environnement et contrats

- 15h15-15h35 : La contractualisation de l'environnement
Monsieur Pierre-Yves GAUTIER, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
- 15h35-15h55 : L'obligation d'information environnementale
Monsieur Charles GIJSBERS, Professeur à l'Université Rouen-Normandie
- 16h-16h15 : Questions

V- Environnement et droit des affaires

- 16h30-17h15 : L'implication des entreprises dans la protection de l'environnement par le droit des affaires: regards croisés
Maitre Camille OBERKAMPF, Cabinet Oberkampf Avocat ; Maître Patricia SAVIN, Cabinet DS Avocats ; Monsieur François-Guy TREBULLE, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- 17h15-17h30 : Questions

Propos conclusifs : 17h30-18h

Monsieur Jean-Jacques ANSAULT, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

DE PARDIEU BROCAS MAFFEI



CLEARY GOTTLIB

